

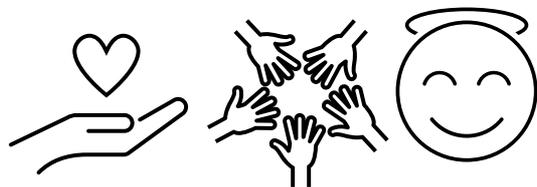


MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE
QUARTIER

Réunion du 10 mars 2025

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 10 mars 2025



Soyez les bienvenus !

MERCI

- de signer l'engagement de comportement civique si non-fait
- d'émarger la feuille de présence

S'il s'agit de votre première participation, merci de vous présenter et d'ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 10 mars 2025

Pour aider la coordination de la DDCT dans sa prise de notes, cette réunion sera enregistrée dans un premier temps.

Les enregistrements seront détruits immédiatement après la rédaction du compte-rendu.

À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?

Ordre du Jour du 14 avril 2025



1. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent

- a) Réponses aux questions du 10 février 2025
- b) Nouvelles questions et signalements

2. Présentation de la révision de la Charte des Conseils de Quartier, par Boris JAMET-FOURNIER

3. La votation citoyenne sur les rues-jardins au mois de mars, par Boris JAMET-FOURNIER

4. L'aménagement imminent de la place Renée Vivien, par Boris JAMET-FOURNIER*

5. Commission Ecoles, Familles, Handicap : La lettre de soutien aux écoles publiques

6. Questions, demandes et annonces diverses : Appel à candidatures pour le renouvellement de l'équipe d'animation

7. Fin de réunion à 20h30'-21h00

** Reporté à la séance du mois d'avril*

Avec nos sincères remerciements à Monsieur Nicolas VISSIÈRE, responsable du pôle de la Sécurité et de la Sûreté, pour son chaleureux accueil au sein des Archives Nationales





La salle Albâtre au CARAN



1 Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent, avec les réponses aux questions du 10 février

Réunion du 10 mars 2025

a) Réponses aux questions du 10 février 2025

Mobilité et Circulation

Le Conseil de quartier rapporte les signalements concernant la déviation des trajets de bus récurrents suivants et leurs conséquences :

- Le **bus 69** (direction Gambetta) et le **bus 76** (direction Montreuil Hôpital) circulant rue François Miron ne marquent pas l'arrêt à rue de Jouy. Ils sont la plupart du temps et même sans aucun travaux, déviés sans communication.
- Le **bus 96**, des stops ne sont pas marqués entre l'arrêt Hôtel de Ville et la place des Vosges. Un membre du Conseil a interrogé le conducteur du bus qui a répondu « *On ne marque pas l'arrêt entre Hôtel de Ville et Places des Vosges pour aller plus vite.* »

Le Conseil de quartier demande à la Mairie de Paris Centre si elle peut engager une discussion avec IDF-Mobilités sur ces problématiques ?

À qui ces signalements alimentés par des photos, vidéos, dates et adresses précises, doivent être adressés ? Le conseil souligne que l'application "Dans Ma Rue" ne permet pas ce type de signalement.

La Mairie de Paris Centre peut-elle rappeler à ses prestataires la nécessité de respecter les délais de travaux ? À ce titre, l'arrêt de bus François-Miron a été supprimé en raison de travaux dont l'achèvement semble dépasser les délais prévus.

Cadre urbain

Le Conseil de quartier demande une réactualisation d'un signalement, précédemment voté en avril 2024, qui concerne le retrait de la façade du commerce Baby Love Burger au 105 rue Vieille du Temple, ne respectant pas le Manifeste Parisien.

Le Conseil de quartier demande où en est l'instruction de ce dossier ?



La protection du paysage des rues et l'application du PSMV : les devantures

L'ABF demande d'effectuer un signalement auprès de la **direction de l'urbanisme** : <https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation).
Pour le **règlement du PSMV** : <https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/231c8fcc289ecfb8462074c893c2eb71.pdf>

Sécurité

Quelle cause pour la panne d'électricité massive survenue le 3 février à Paris ??!

Une coupure, plutôt massive, relève toutefois du Réseau de transport d'électricité.

Cinq arrondissements étaient concernés – les 3e, 4e, 5e, 6e et 13e – par cet incident technique, survenu à 14h15 sur la commune de [Villejuif](#), dans le Val-de-Marne...

Non seulement les établissements scolaires, mais aussi les cliniques et hôpitaux, Ehpad, pompiers et commissariats ont été touchés.

À noter que cette coupure d'électricité a [compromis la circulation sur l'A6b](#) : « Les tunnels de Bicêtre et d'Italie ont été fermés et l'ensemble des feux tricolores de Villejuif et L'Haÿ-les-Roses étaient en panne », avait souligné la préfecture.

Le cœur de Paris touché par une importante coupure d'électricité, plusieurs arrondissements concernés

Une panne de courant affecte 5 arrondissements de Paris, mais aussi plusieurs communes du Val-de-Marne, d'où est survenu l'incident, ce lundi 3 février 2025 après-midi.



Les premières coupures ont été signalées à partir de 14h15 à Paris, d'autres l'ont été dans cinq communes du Val-de-Marne. (Illustration/CMactu Paris)



Ariel Weil

@ArielWeilT · [Suivre](#)



⚠ Une importante coupure d'électricité affecte actuellement une partie du centre de Paris et notamment le Marais. Depuis la [@MParisCentre](#), nous sommes en lien avec [@enedis](#) pour obtenir un prompt rétablissement.

2:34 PM · 3 févr. 2025



27



Répondre



Copier le lien du post

[Lire la suite sur X](#)

https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/le-coeur-de-paris-touche-par-une-importante-coupure-d-electricite-au-moins-deux-arrondissements-concernes_62203263.html%0A

b) Nouvelles questions et signalements

1) Disparition le 2 mars du **panneau de circulation** au croisement de la rue des 4 Fils et la rue Charlot



Signalement A2025C9674
Numéro Dans Ma Rue : 5936310
Numéro de demande :
20250303085626944641



2) Enceinte Philippe Auguste : Où en est l'instruction de ce dossier ?!

Les 4 projets de tracé de l'enceinte Philippe Auguste sont budgétés et validés depuis quelques années.

Les 4 projets ont été validés par les ABF et les 2 plus grands experts Français de fortifications médiévales.

Les experts ont laissé des messages très positifs.

Il y a des réunions de temps en temps avec de nouvelles figures de la Mairie, mais rien n'avance.

Un des projets était presque réalisé mais la personne de la Mairie a démissionné, le projet est resté lettre morte.

Ce projet n'est pas une nouveauté, mais une continuation.

Il a déjà été réalisé rue Rambuteau par la Mairie lors de la mandature précédente,

et la réalisation est référencée plusieurs fois sur Internet.

Depuis plusieurs années, rien n'avance alors que tous les feux sont au vert.

Photo de la plaque déjà réalisée rue Rambuteau avec la Ville de Paris



3) Concernant les panneaux d'affichage des Conseils de Quartier :

- nous sommes prêts à utiliser notre panneau d'affichage rue Michel Le Comte, nous attendons une charte d'utilisation

4) où en est la mise en oeuvre du deuxième panneau rue Beaubourg sur le mur de l'école Chapon

5) Concernant la signalétique routière :

- nous constatons encore des dégradations des panneaux de circulation qu'impose le nouveau plan de circulation,
- nous ne comprenons pas l'impassibilité de la Mairie vis à vis d'un malaise profond ressenti par les habitants,

6) Concernant l'abreuvoir pour les oiseaux, où en est-on ?

2

Présentation de la révision de la Charte des Conseils de Quartier, par Boris JAMET-FOURNIER

Réunion du 10 mars 2025

3

La votation citoyenne sur les rues-jardins du 23 mars, par Boris JAMET-FOURNIER

Réunion du 10 mars 2025

Pour ou contre végétaliser et rendre piétonnes 500 nouvelles rues ?

<https://www.paris.fr/pages/nouvelle-votation-rendez-vous-aux-urnes-le-23-mars-2025-29900>

Plus concrètement, les Parisiennes et Parisiens se prononceront au sujet de l'accélération de la végétalisation et de la piétonnisation à moins de 300 mètres de chez eux. 500 nouvelles rues, **cela correspond à 5 à 8 rues végétalisées et piétonnées nouvelles par quartier, en fonction de leur taille.**

Identifier les 500 rues

Si le « pour » l'emporte, un travail d'identification des rues, associant les Parisiennes et Parisiens, sera lancé à l'échelle des arrondissements à partir du mois d'avril, avant de réaliser les études de faisabilité. On estime à trois ans le temps nécessaire à la mise en œuvre de l'ensemble des travaux dont la programmation sera définie en 2025. Depuis 2020, plus de 10 000 places de stationnement en plein air ont été supprimées, et 197 rues ont été végétalisées.

Toutes les Parisiennes et tous **les Parisiens inscrits sur les listes électorales** à la date du 26 février 2025 pourront prendre part à cette votation.

Nouveauté : les 16-18 ans pourront voter !

7 questions d'arrondissements

Les habitantes et habitants de Paris Centre, des 10^e, 11^e, 14^e, 17^e, 19^e et 20^e arrondissements seront également invités à répondre à une question d'intérêt local.

Paris Centre

« Pour ou contre introduire davantage **de commerces de proximité, de logements et de végétalisation sur l'île de la Cité ?** »

Comment sera organisée la votation ?

La votation sera organisée le dimanche 23 mars 2025 dans tous les arrondissements de la capitale. *Les Parisiens pourront se rendre dans les bureaux de vote de la votation entre 9 heures et 19 heures.* Le vote s'effectuera dans l'arrondissement correspondant à l'adresse d'inscription sur les listes électorales.

Il ne sera *pas possible de recourir à des procurations*, en raison du statut municipal de la votation.

Où aller voter ?

Pour trouver votre lieu de vote, consultez la carte interactive

Pour trouver votre lieu de vote, vous devez renseigner :

- Pour les majeurs, l'adresse utilisée lors de votre inscription sur la liste électorale.
- **Pour les mineurs de 16 et 17 ans, l'adresse utilisée dans le formulaire dédié lors de votre inscription ?!**

4 L'aménagement imminent de la place Renée Vivien, par Boris JAMET- FOURNIER

Présentation reportée au mois d'avril

Réunion du 10 mars 2025

Restitution des Réflexions du Groupe de Travail Renée VIVIEN

Conseil de Quartier Marais Archives

Date : 20.06.2023 - in situ

Présents :

Florent GIRY, Alexiane ZELINSKY, Boris JAMET-FOURNIR (Services de la Mairie)

François RICHE et Ann BOSTOEN (co-présidents du Conseil de Qaurtier)

De passage *fortuite* : la conseillère et riveraine Eliane ROSENBERG-MOUNIER

Rappel des demandes essentielles des riverains :

Améliorer la sécurité, la sureté et la salubrité !

La place est un endroit de passage, où il ferait bon de pouvoir se reposer.

Demande de plus d'arbres, arbustes et de plantations, et

Une meilleure disposition des parterres.

5 Commission Écoles, Familles et Handicap : La lettre de soutien aux écoles publiques

Réunion du 10 mars 2025

Motion de soutien, votée par le CQ Marais Archives

Le CQ a voté une motion de soutien à la commission Écoles, Famille et Handicap, demandant à la mairie Paris Centre d'engager (en concertation avec la Mairie de Paris dans une démarche globale) des actions concrètes auprès de l'académie pour sanctuariser les effectifs et les classes dans nos écoles.

Suite à ce vote à large majorité, la commission a élaboré une lettre ouverte à la Mairie de Paris, qu'elle propose d'expliquer au conseil, afin de pouvoir la faire voter pour la présenter aux élus de Paris Centre lors du prochain Conseil de Secteur.

MOTION CONTRE LA FERMETURE DES CLASSES ET POUR LA SANCTUARISATION DES ÉCOLES DE PARIS CENTRE

La Commission Écoles, Familles Handicap du Conseil de Quartier alerte le CQ-MA, réuni ce 10 février 2025, sur les fermetures programmées par l'Éducation Nationale sur les écoles parisiennes en général et pour celles de Paris Centre en particulier. Elle demande à ce que la Mairie de Paris Centre, dans une démarche de complémentarité avec l'Éducation Nationale, entreprenne des démarches concrètes et fortes pour empêcher la fermeture des classes dans notre quartier.

Sur les 198 fermetures prévues à Paris, 15 concernent les écoles élémentaires et maternelles à Paris Centre.

Précisément, deux établissements scolaires de notre quartier sont touchés : le collège François Couperin et l'école Polyvalente Moussy-Archives. Cette dernière, est de nouveau menacée de suppression d'une classe de maternelle (après avoir été sauvée de justesse en juillet 2024, une nouvelle fois grâce à la mobilisation des familles) ; ce qui pourrait conduire cette fois à la fermeture définitive du bâtiment du 40, rue des Archives.

Nos écoles publiques de proximité sont le cœur de la vie locale de notre quartier, un service public essentiel pour les familles, un levier de cohésion sociale et un outil fondamental pour l'égalité des chances, l'inclusion du handicap, l'acceptation de la différence et le brassage social, qui renforce les liens entre les habitants, quelles que soient leur origine, leur langue, leur culture ou leur niveau socio-économique. Et nos deux établissements défendent ces valeurs et sont connus pour la particularité des élèves qu'ils accueillent (handicap, mixité sociale, UP2A, ULIS...)

Affaiblir l'école publique, que ce soit en la privant de ses moyens, en précarisant les conditions d'enseignement ou en fermant des classes, constitue une atteinte directe à la vie même d'un quartier et à sa capacité à perdurer, se renouveler et participer à la cohésion de toute la commune de Paris en tant qu'entité démographique, sociale, économique et culturelle garante des droits et de l'équité citoyenne.

Les causes de cette situation sont hélas prévisibles et connues depuis des années. Parmi elles, le rôle déterminant joué par une décennie de politiques locales et gouvernementales ayant favorisé le développement des certes nécessaires équipements économiques et culturels, ainsi que d'équipements moins prioritaires pour les habitants tels les fondations culturelles privées et le vaste réseau hôtelier et commercial à vocation touristique.

Or, ce développement s'est accompagné de la disparition de pans entiers de logements, entraînant une flambée des prix de l'immobilier qui a causé le départ progressif des familles de classe moyenne avec plusieurs enfants, précisément celles qui font vivre nos écoles.

Le seuil du taux des effectifs par classe, posé par l'Éducation Nationale comme principal critère d'affectation des enseignants, ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui, tant les réalités sociales, familiales et économique des élèves parisiens ont été bouleversées ces dernières années et ont démontré que les conditions d'apprentissage par groupes de plus de 20 élèves par classe ne sont plus adaptées et encore moins dans des écoles manquant d'espaces de vie.

Devant cette situation et face aux différentes alertes lancées par tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, représentants des parents d'élèves, associations...), les simples déclarations, communiqués, Tweets, etc. ne suffisent pour sauver nos écoles.

C'est pourquoi nous demandons à la Mairie de Maris Centre :

1. D'engager (en concertation avec la Mairie de Paris dans une démarche globale) des actions concrètes auprès non seulement de l'académie mais aussi du gouvernement pour sanctuariser les effectifs et les classes dans nos écoles. Cela passe notamment par:
 - Une révision du ratio d'encadrement à Paris, afin de tenir compte des nouvelles réalités sociales et démographiques des écoles : mixité sociale, besoins spécifiques (ULIS, PU2A, CHAM, handicap, LSF...).
 - Une prise en compte de cette légère baisse des effectifs plutôt pour une répartition plus équilibrée des effectifs, afin de soulager les classes déjà surchargées, tout en maintenant les postes existants.

- Le rétablissement des décharges des directeurs afin qu'ils puissent remplir pleinement leurs missions essentielles : accueil des enfants et des familles, gestion des urgences et du quotidien, lien avec le périscolaire.
 - Le soutien aux écoles de Paris Centre pour développer des projets pédagogiques attractifs et inclusifs, favorisant ainsi le maintien et le renforcement des effectifs d'encadrement.
2. D'assumer une politique ambitieuse en matière de logement favorisant le maintien voire l'attrait des familles dans Paris Centre et d'être vigilante sur les projets d'urbanisme incompatibles avec cette politique

Motion à voter par le conseil pour envoi à Monsieur le Maire de Paris Centre et demande du soutien du Conseil de Secteur

6 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 10 mars 2025

APPELS à CANDIDATURES pour le renouvellement de l'équipe d'animation

APPELS à Projets pour le BUDGET de FONCTIONNEMENT

Budget de fonctionnement 2024	Montant Voté	Dépenses 2024	Vote 2025
Communication	150,00 €		
Boissons (jus naturels artisanaux Tchoudeliss)	336,00 €	355,00 €	355,00 €
Eaux	21,00 €	?	30,00€
Grignotages	90,00 €	90,00 €	100,00 €
Pot de fin d'année 2024	367,00 €		400,00 €
Vide Grenier du Marais	350,00 €		400,00 €
Contribution à la journée de l'handicap	300,00 €		
Dictée Historique	380,00 €		450,00 €
Centres d'Été au Pôle Simon Le Franc	300,00 €		
Fête des Conseils de Quartier de Paris Centre			300,00 €
Livret avec les contacts, associations et numéros d'urgence pour Paris Centre	700,00 €		700,00 €
Budget alloué 3306 €	À ce		2735,00 €
jour	2994,00 €		

La 1^{ère} Fête des Conseillers de PARIS CENTRE

 Salle des Fêtes
Mairie Paris Centre - 75003 Paris

La 1^{ère} Fête des conseillers de quartier Paris Centre se tiendra le samedi 3 mai à la Mairie Paris Centre où xxx participants sont attendus. Il s'agit d'un événement citoyen et solidaire ouvert à tous, l'entrée est gratuite.

Il est proposé aux Conseils de quartier de Paris Centre de participer financièrement pour l'ensemble des conseils pour cet événement, et plus largement d'apporter des moyens humains pour le montage, le démontage, la décoration et le service.

Une journée pour se rencontrer, échanger et passer un moment convivial entre anciens, nouveaux et futurs conseillers de quartier !



Solidarité et
cohésion sociale

Le projet

Type : Fonctionnement 2025

A voter

Budget : 2 500 €





Exemple de programme de la fête

Déroulé

- 10h : Ouverture des portes
- 10h-12h : Ateliers Com (DMR, Sites collaboratifs, etc.)
- 12h-14h : Buffet convivial
- 14h-15h : Concert de Tuba du conservatoire
- 15h-16h : Photo Call & Concours Multicolores
- 16h-18h : Tribute Disco
- 18h : Fermeture des portes

Tout le long de la journée :

- Stands des Conseils de Quartier, stand police municipale, Carte Paris Centre, Expo photos, etc.

Budget divers, goodies

- Affiche Fête
- Pins Conseils de quartier Paris Centre à distribuer à l'entrée : xxx exemplaires
- Lot concours : parapluie, gourde, goodies (quantité à décider)
- Buffet : boissons et grignotage
- Animations : musiciens, magicien, etc.

Chaque conseil peut apporter leurs propres supports de communication pour agrémenter son stand

Participation demandée au CQ

Total / 7 = xxxx € (fourchette haute)

Fonctionnement 2025 = xxx €

Appel aux Bénévoles pour aider à la bagagerie de l'île de la Cité

L'association Bagagèrue, créée il y a 19 ans dans le cadre du conseil de quartier Saint Gervais avec le soutien financier de l'ensemble des conseils de quartier du 4ème, a pour objet de prêter un casier aux personnes sans logement assuré, pour leur permettre de garder leurs affaires dans un lieu sécurisé.

Son local est situé dans les bains douches de l'île Saint Louis , 8 rue des deux ponts Paris 4.

La mission consiste à accueillir chaleureusement les personnes dans une bonne ambiance et avec une boisson chaude, à remettre les clés des casiers et assurer le suivi du contrat remis à chacun, formation assurée par un accompagnement.

Le service proposé est modeste, cependant très utile pour les personnes reçues qui manifestent une grande gratitude ; cela apporte aussi beaucoup aux bénévoles.

Accueil à assurer les mardis et jeudis de 12H30 à 13H30 par roulement selon disponibilités.

Contact Thierry d'Auzon : dauzont@hotmail.com – Tel : 0606600442

<https://www.paris.fr/lieux/bains-douches-des-deux-ponts-18290>





Cette année, le Conseil de quartier Temple-Enfants rouges vous propose le 12 mars 2025 une présentation et sensibilisation aux **Premiers Secours en Santé Mentale**.

Porter Secours en Santé Mentale : une formation vitale pour gérer l'urgence

Parce que la santé mentale est l'affaire de tous : porter secours dans ce domaine est un acte citoyen de chacun à son propre niveau.

Personne n'est à l'abri des troubles psychiques, alors que près de 30 % des Français déclarent avoir présenté un trouble psychique dans l'année. L'agence régionale de santé veut encourager la population à se former aux premiers secours.

Les objectifs de notre action :

Sensibiliser, informer, apprendre à aider

- ▶ Mieux connaître et déstigmatiser les troubles psychiques.
- ▶ Avoir le comportement adapté face aux personnes en crise ou en difficulté, qu'elles soient dans la rue, dans l'espace familial ou amical, à l'école, au travail.
- ▶ Appréhender les comportements agressifs, sans crainte et sans jugement.
- ▶ Avoir les bons gestes et orienter la personne de manière pertinente et efficace.

Le mercredi 12 mars 2025 de 18h30 à 20h30

Le Conseil de quartier Temple-Enfants rouges vous invite à une **rencontre-échange avec Séverine Fix-Lemaire**, Docteure en sciences de l'éducation et de la formation, psychanalyste et formatrice accréditée PSSM France

à la Mairie de Paris Centre, en salle des Mariages, 2, rue Eugène Spuller, Paris 3^e



Séverine Fix-Lemaire présentera la formation PSSM

- ➔ les connaissances sur les troubles psychiques qui peuvent affecter nos proches, jeunes ados ou seniors, voire nous-mêmes.
- ➔ les outils de repérage des premiers signes de souffrance psychique.
- ➔ les informations et ressources à notre disposition.
- ➔ des conseils pratiques.



À l'occasion de l'année de la Santé Mentale, le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges souhaite organiser une formation ouverte à tous afin de présenter

La formation aux Premiers Secours en Santé Mentale. P.S.S.M.

- ➔ Parce que la santé mentale est l'affaire de tous ! Nul n'est à l'abri de troubles psychiques.
- ➔ Porter secours dans ce domaine est un acte citoyen. Chacun à son propre niveau peut agir à condition d'être informé.

Ainsi les buts de cette formation sont :

- Connaître et dépister les signes des troubles psychiques.
- Faire face aux comportements de personnes en crise ou en difficulté dans l'espace public, familial ou professionnel.
- Faire face aux comportements agressifs, sans peur et sans jugement.
- aider, en appliquant la bonne démarche et la bonne orientation.



Pour vous inscrire

Inscription via le QR code ci-contre ou par mail templeenfantsrouges@conseil-de-quartier.fr



CONSEIL DE QUARTIER | TEMPLE ENFANTS ROUGES

Contactez la Coordination des Conseils de Quartier de Paris Centre pour + d'infos : DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr



Le balisage du Chemin de COMPOSTELLE à travers Paris

Vous pouvez retrouver le
tracé du Chemin dans Paris :

- **de Sarcelles à la Tour Saint-Jacques**
- **de la Tour Saint-Jacques à Massy**

<https://compostelle2000.org/chemins-de-compostelle-en-ile-de-france/>

<https://compostelle2000.org/balisage-a-travers-paris/>

Le balisage à l'aide de clous en bronze à Paris



Comment participer au Digital Cleanup Day ?

 **Le Digital Cleanup Day : 3,2,1... c'est parti !** 

<https://digital-cleanup-day.fr/annuaire-des-digital-cleanups/>

Le mois de mars est là et, avec lui, la 6ème édition du Digital Cleanup Day !

Une occasion unique de se mobiliser pour un numérique plus responsable. Aujourd'hui, le numérique est partout : il nous connecte, nous facilite la vie et transforme notre quotidien. Mais derrière nos écrans et nos appareils high-tech se cache une réalité moins reluisante. En moyenne, chaque citoyen possède 8 équipements électroniques et, en France, ce chiffre grimpe à 15 !  

C'est là que le Digital Cleanup Day entre en jeu !

Son objectif ? **Sensibiliser et inciter à l'action à travers des initiatives concrètes** : nettoyage des données, réemploi et recyclage des équipements électroniques. Chaque geste compte et, ensemble, nous pouvons faire la différence. Inscrivez-vous dès maintenant à l'un de nos 1 000 événements référencés et devenez un acteur du changement !

Du 10 au 15 mars, rejoignez le mouvement !

3 types d'événements vous attendent :

 **Digital Cleanup Données** : faites le tri dans vos fichiers, photos, vidéos, et emails pour désencombrer vos appareils et prolonger leur durée de vie.

 **Digital Cleanup Réemploi** : offrez une seconde vie à vos équipements numériques en les réparant ou en les donnant à ceux qui en ont besoin.

 **Digital Cleanup Recyclage** : déposez vos appareils en fin de vie auprès d'éco-organismes partenaires pour qu'ils soient correctement recyclés.

Nouvelles Questions à la Mairie :

Prochaines questions à la Mairie :

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable

À voter :



Concernant la signalétique routière :

- nous constatons encore des dégradations des panneaux de circulation qu'impose le nouveau plan de circulation,
- nous ne comprenons pas l'impassibilité de la Mairie vis à vis d'un malaise profond ressenti par les habitants,

🗳️ ***La mairie a-t-elle fait un bilan de satisfaction sur le nouveau plan de circulation ?***

🗳️ Question votée à l'unanimité par les conseillers

7 Fin de la réunion
Prochaine réunion **lundi 14 avril 2025**

Réunion du 10 mars 2025

Prochaine réunion **lundi 14 avril 2025 à 18h30'**

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :
<https://cdn.paris.fr/paris/2025/01/17/1-presentation-cq-ma-13-01-2025-compressé-2Pxz.pdf>
- Agenda des Conseils de quartiers :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

marais-archives@conseil-de-quartier.fr

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën
ann.bostoën@gmail.com
06 80 63 33 16
- François Riche
riche@orange.fr
06 81 62 96 41



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE
QUARTIER

Réunion du 10 mars 2025

Documents ANNEXES :

Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives, adressez un mail à : DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr



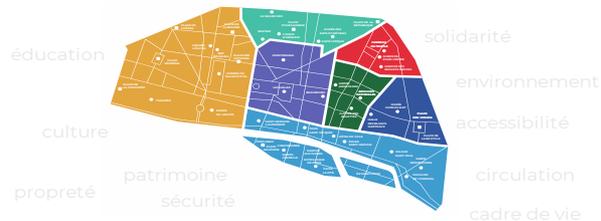
© Laurence Dufos - Novembre 2024

Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?



Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement. Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-vivre.

Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.



Vous avez des idées pour votre quartier ?

Rejoignez-nous !

Vous souhaitez vous impliquer dans la démocratie locale ? Exprimez vos préoccupations et vos attentes, et participez à la réalisation de projets et à l'animation de votre quartier. Votre Conseil de Quartier vous attend !

CONSEIL de QUARTIER | MARAIS ARCHIVES

Contactez la Coordination des Conseils de Quartier de Paris Centre pour vous inscrire : DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr



Les Conseils de quartier bénéficient de budgets propres :

- ▢ d'investissement pour des actions d'intérêt comme les aménagements de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- ▢ de fonctionnement par exemple pour des animations de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier peuvent y participer.



Depuis le regroupement des quatre premiers arrondissements en 2020, la Mairie de Paris Centre compte **sept Conseils de Quartiers** : Louvre - Opéra, Sentier - Arts-et-Métiers, Temple - Enfants Rouges, Halles - Beaubourg - Montorgueil, Marais - Archives, Marais - Place des Vosges et Seine.



Ils sont composés d'un élu référent, d'un coordinateur de la mairie et d'une équipe d'animation choisie par vote des membres.



Le Conseil de Quartier Marais-Archives

Le quartier Marais-Archives est compris entre la rue Vieille du Temple à l'est et l'axe Beaubourg/Renard à l'ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Gravilliers au nord et la rue de Rivoli au sud.

Le Conseil de Quartier Marais-Archives **se réunit en séance plénière chaque mois** autour des différentes commissions et groupes de travail, par exemple :

- Cadre Urbain et végétalisation
- Écoles & familles & handicap
- Langue & Savoir
- Mobilité & circulation
- Patrimoine & Culture
- Propreté
- Sécurité
- Terrasses...



En savoir plus

Retrouvez les comptes-rendus des réunions sur MairieParisCentre.paris.fr

Quelques activités du Conseil de Quartier Marais-Archives

Investissements

- ▶ Contribution à l'achat d'instruments de musique pour les enfants du conservatoire Mozart de Paris Centre.
- ▶ Financement d'équipements pour les écoles de notre quartier : des vélos pour les enfants à mobilité réduite, des tableaux mobiles, du matériel de jardinage, ...
- ▶ Réalisation de panoneaux signalétiques pour les plantes des jardins partagés.
- ▶ Financement de courtes vidéos pour la bibliothèque multilingue virtuelle « LivreEnsemble ».
- ▶ Réalisation de 12 panneaux historiques exposés au Jardin Anne-Frank.

Animations locales

- ▶ Visites de lieux emblématiques du secteur : MAHJ, Crédit Municipal de Paris, Fondation « LaFayette Anticipations », Auberges de Jeunesse...

- ▶ Organisation annuelle du Vide-Greniers du Marais dont les recettes de la réservation des stands sont offertes à des associations caritatives (Secours populaire, Rire Médecin, Prolific ...).
- ▶ Dictée historique annuelle, ouverte à tous (80 participants en 2023).
- ▶ Fêtes des 10 & 15 ans du Jardin Anne-Frank.

Concertations / enquêtes

- ▶ Présentation des Chefs de Service de la Ville, ex. la Police Municipale,
- ▶ Consultation et formulation des besoins des riverains pour la rénovation de la Place Renée Vivien,
- ▶ Enquête sur le nouveau plan de circulation Marais-Les Îles...



Quelques projets en cours :

- ➔ Abreuvoirs pour les oiseaux
- ➔ Contribution à l'achat d'un camion douche pour les sans-abris de Paris Centre
- ➔ Proposition d'extension de la Trame Verte aux Archives Nationales
- ➔ Tableau Street Art quartier BHV
- ➔ Tracé de l'enceinte Philippe Auguste...

Rappel du signalement au 105 rue vieille du Temple : déstruction de la devanture en bois, en infraction avec le règlement du PSMV

Le 28 mars 2024 l'ABF B. Bourdiol, confirme que la modification de la devanture en bois du 105 rue Vieille du Temple a fait l'objet d'un refus et demande d'effectuer un signalement auprès de la direction de l'urbanisme : <https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation), afin de pouvoir suivre ce dossier en coordination avec la DU.

- Cette déclaration a été faite le jour même et confirmée par accusé de réception des services d'urbanisme : Nous avons bien reçu votre message (référence SLC240316418). Il fera l'objet d'un examen attentif par les services de la Ville de Paris.
- Nous n'avons trouvé aucun document récent au 105, ce qui ne semble pas logique : https://opendata.paris.fr/explore/dataset/dossiers-recents-durbanisme/table/?disjunctive.type_dossier&disjunctive.commune&disjunctive.etat&disjunctive.type_decision&disjunctive.circonscription&q=105+rue+vieille+du+temple&sort=-commune
- Le 2 avril les services d'urbanisme répondent : Nous avons interrogé le service compétent pour répondre à votre message SLC240316418. Nous vous répondrons dès que nous aurons obtenu les informations demandées.
- Informée oralement par Patrick M., la DU a répondu qu'elle ferait un contrôle et un retrait de la décision tacite.
- Alerté par ce **non-respect du PSMV**, concernant les devantures et étalages, le Conseil de quartier a **voté en avril 2024** une **motion concernant la protection des paysages de nos rues**
- Cette devanture, déjà très dégradée après 10 mois, nous demandons où en est ce dossier ?!



Motion votée par le Conseil de Quartier en avril 2024, concernant la protection des paysages de nos rues :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

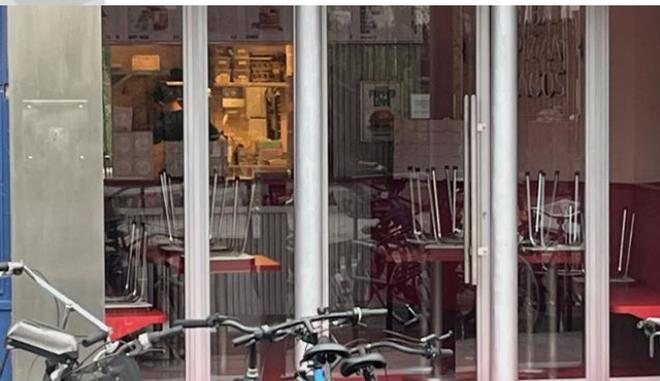
Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

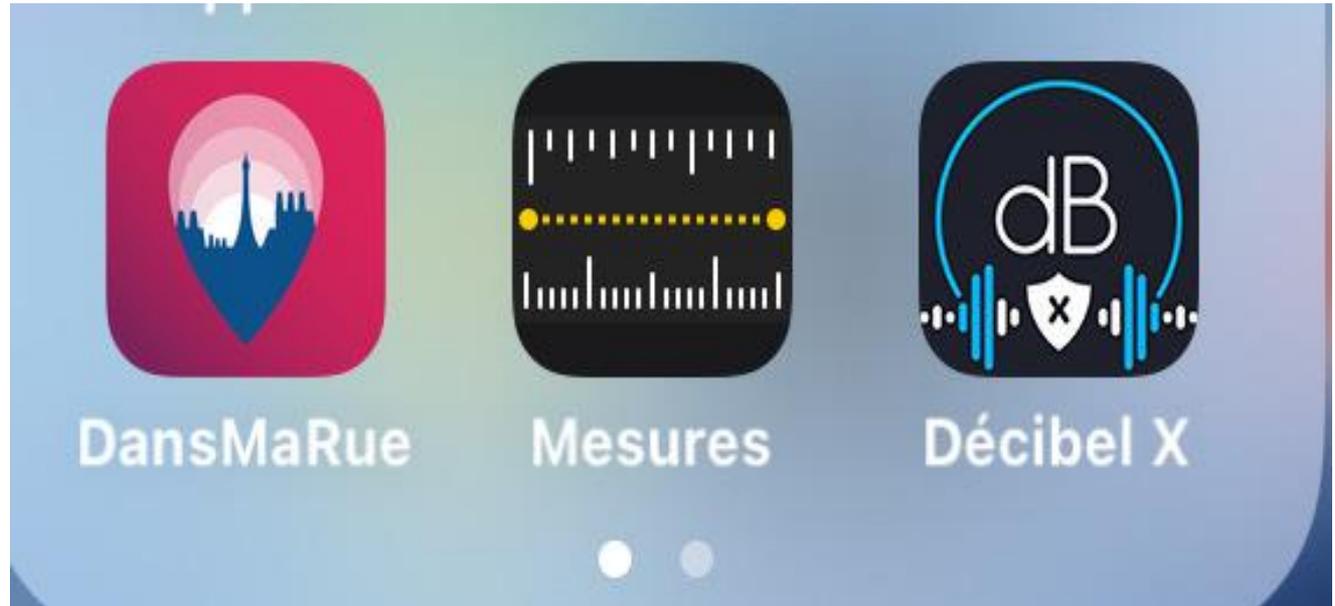
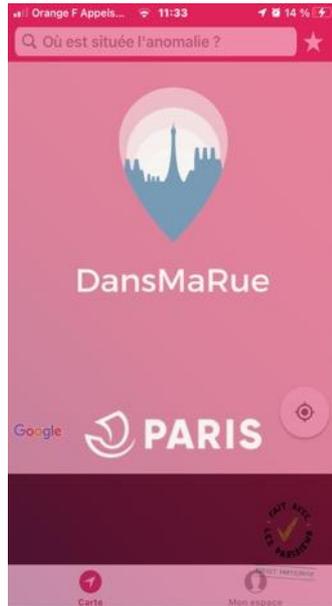
Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Les Applications DMR, Mesures & Décibel

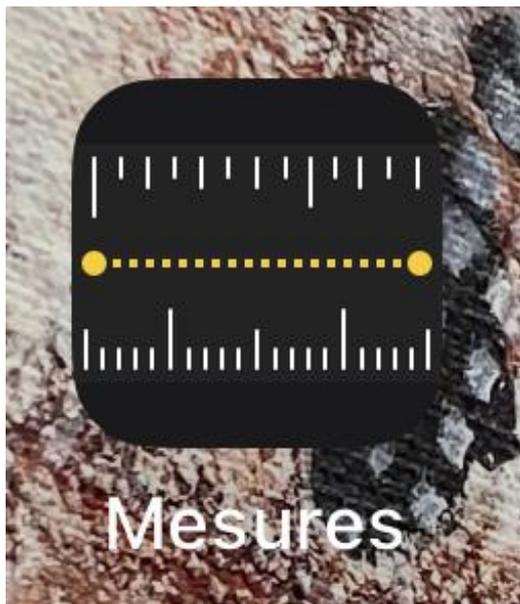
Les applications à télécharger sur vos mobiles iOS ou Android



dmr-ma@conseil-de-quartier.fr

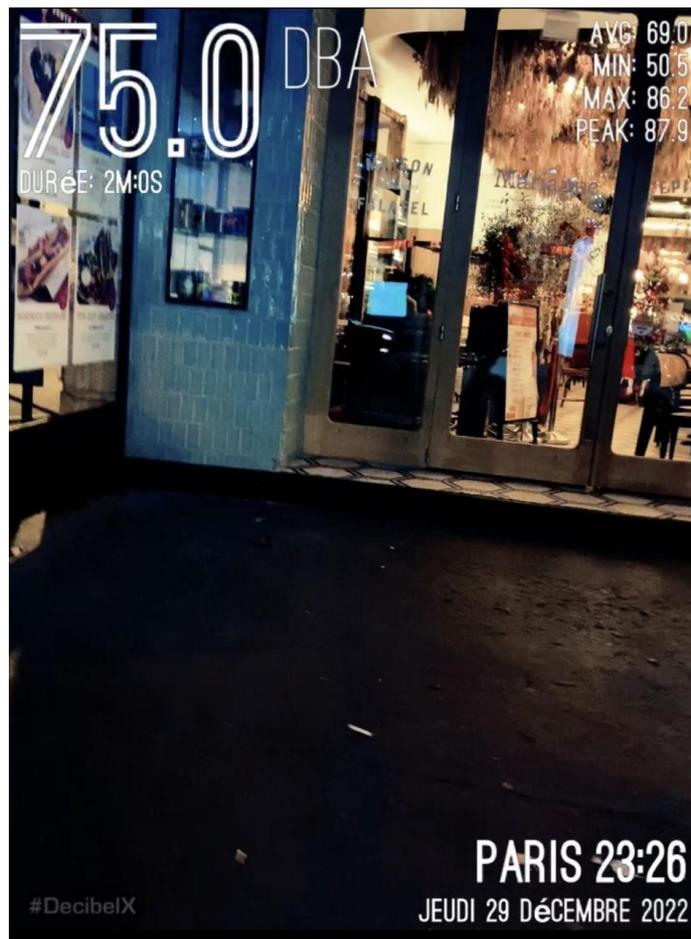
Aides à la déclaration d'un signalement

L'application MESURES



Aides à la déclaration d'un signalement

L'application DÉCIBEL X



Vous êtes confronté à une incivilité ? Vous êtes victime de nuisances régulières ou persistantes ?

- La police municipale est joignable tous les jours, 24h/24 via [le centre d'appel de la Ville de Paris \(3975\)](#).
- [L'application Dans Ma Rue](#) vous permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
- En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels), vous pouvez faire [un signalement en ligne](#).
- Pour une intervention face à une situation dangereuse ou illégale, vous devez contacter la police nationale, en composant le 17.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilete-du-quotidien-3800>

Vous pouvez également adresser vos idées, inquiétudes et signalements à la Commission Sécurité du CQ-MA : ma-securite@conseil-de-quartier.fr

Refus d'installer des Trilibs dans le MARAIS par le CQ-MA et argumentation votée le 11.03.2024.

Adressée à la Mairie de Paris Centre :

Le dispositif Trilib a été institué pour répondre aux impératifs suivants :

- *Permettre aux habitants qui ne disposent pas de local dédié d'effectuer un tri des ordures.*
- *Répondre à une obligation réglementaire européenne de mettre en place un ramassage des bio déchets et des déchets compostables.*

Dans ce contexte, Trilib est confronté à des problématiques pénalisantes :

- Le bruit et autres nuisances olfactives, souvent insupportables, générés par le ramassage.
- Un important détournement d'usage par les différents commerces et restaurants.
- Des emplacements choisis sans études précises des besoins réels (Trilibs posés à proximité d'habitations pourvues de locaux de tri).
- Les Trilibs ne disposent généralement pas de réceptacle à biodéchets (ce pourquoi ils ont été originellement conçus).
- Des difficultés liées à l'étroitesse des rues dans Paris Centre, qui pénalisent le ramassage. Soulignons plus particulièrement l'impossibilité d'implantation de Trilibs dans le Marais, quartier regorgeant de ruelles sinueuses et de Monuments Historiques, accueillant un taux de tourisme en constante progression, tout en ayant déjà perdu beaucoup de places de stationnement par le nouveau Plan de circulation et l'installation de terrasses estivales.

Refus du CQ-MA à l'installation et le déploiement des TriLibs

- Le dispositif ne tient pas compte de son contexte général : le comportement socio-culturel, le réchauffement climatique avec Paris à 50°C, la forte concentration des rats... etc.
- Un aspect esthétique plus que douteux. Le design retenu pour les Trilibs ne peut sérieusement s'intégrer à l'environnement de Paris Centre. Il semble qu'aucune recherche n'ait réellement été effectuée pour en atténuer l'effet repoussoir.
- Ce dispositif va clairement à l'encontre de l'objectif proposé par le Manifeste pour la beauté de Paris, qui aspire au désencombrement de l'espace public et la suppression du mobilier inutile, sans mentionner la préservation et la mise en valeur du mobilier historique.
- Enfin, le Plan Climat et de Biodiversité, apporteront, à terme, des problématiques supplémentaires de gestion et d'hygiène (plus d'insectes et des petits rongeurs, fermentations...), aggravant toute situation mal gérée par la collecte des déchets. D'autre part, le dispositif risque d'accentuer la tendance des copropriétés et des citoyens de se décharger de leur obligation de mieux gérer leurs déchets à titre privé, reportant ainsi leur responsabilité civile sur les services publics.

En conséquence, il apparaît que les Trilibs, tels qu'actuellement conçus et déployés, sont la résultante d'une obstination, effectuée en urgence, sans qu'aucune véritable étude globale, sérieuse et cohérente n'ait été menée. Les retours des expériences négatives dans les quartiers qui en sont déjà pourvus, et les immondices qui en résultent, nous amènent à exiger de surseoir à leur déploiement, dans l'attente que des solutions réellement satisfaisantes soient trouvées !

En conclusion, le CQ MA refuse l'implantation et le déploiement des Trilibs, particulièrement dans le centre historique du Marais !



Trilibs, une réussite, vraiment ?!?

Résultat : beaucoup de confusions, pertes de repaires et d'abus : ex. textile déposé à côté des biodéchets

Paris Centre en février 2025, les Trilibs en images...

Zoom sur les bouteilles déposées librement à côté de la Bourse



Bornes déchets alimentaires dans Paris 3 et 4

Un mail du **19 décembre 2024** nous informe que les services techniques de la propreté de Paris Centre procéderont à **l'implantation de bornes de déchets alimentaires à partir de début janvier 2025**. Cette initiative s'inscrit dans son engagement en faveur de la gestion durable des déchets et de la préservation de notre environnement.

Les bornes seront installées aux adresses suivantes :

- 146 rue de Rivoli, angle rue de l'Arbre Sec
- 42 rue Dussoubs, angle Bourg l'Abbé / rue Saint Martin
- 3 rue au Maire
- 26 rue du Renard
- Parvis des 260 Enfants

BIO déchets :
bande adhésive
sur un module
de biodéchets
indiquant que le
tri est non
conforme

*Une erreur qui exigera
un nouveau tri... ?!*

